

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40
 ÉTRANGER 22.40 16.20 8.10
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
 Administration
 et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
 Minimum p^r annonce » 1.80

Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)

RÉCLAME » 0.50

Parti socialiste neuchâtelois

Le comité central du parti socialiste suisse s'est réuni à Berne, dimanche passé, pour examiner si oui ou non le P. S. S. doit participer au Congrès socialiste international.

Après une discussion très vive dans laquelle les avis les plus opposés se sont manifestés, il a été impossible de se mettre d'accord et les membres du comité central ont finalement décidé de soumettre la question à un congrès national qui se réunira à Berne dimanche prochain 2 février, à 9 h. du matin.

En conséquence, toutes les sections neuchâteloises sont invitées à envoyer le nombre de délégués auxquels elles ont droit. Nous soulignons l'importance que revêtira cette assemblée nationale. *Le Comité exécutif.*

Congrès du Parti

Les sections dont les délégués logeront à Berne samedi et dimanche sont priées de téléphoner le nombre et les noms de leurs représentants au Congrès de dimanche à Alois Zehnder, secrétaire ouvrier à Berne, au plus tard jusqu'à samedi matin.

La conférence internationale

Je regrette que Ch. Naine, qui toujours élève et grandit les questions qu'il aborde, ait rapetissé le problème de notre participation à la Conférence de Berne à une lutte contre l'ambition de Grimm. Je n'ai jamais aimé Grimm, ni sa politique personnelle et louvoyante. Au congrès d'Aarau, 1917, j'étais avec Naine un des plus fervents adversaires du transfert du Comité directeur à Berne, pour y éviter l'influence de Grimm; je regrette aujourd'hui que la Suisse romande n'ait pas maintenu cette année le même point de vue et ait contribué à placer Grimm au sein du Comité directeur; je regrette sa présence à la tête du Comité d'Olten, mais je pense que Grimm n'a rien à faire dans la question de notre participation au Congrès de Berne.

Pour le parti socialiste suisse, c'est une grosse question de principe à trancher.

En 1914, l'Internationale fut divisée, morcelée, impuissante, parce que la grande majorité de ses membres ont trahi la lutte de classe et l'union internationale pour y substituer le nationalisme et l'union sacrée pour la défense nationale.

A Zimmerwald, à Kienthal, à Stockholm se sont retrouvés ceux qui plaçaient le socialisme et l'Internationale au-dessus du nationalisme meurtrier. Il y eut dès lors deux Internationales, l'Internationale des internationalistes et l'Internationale des social-patriotes.

Le parti socialiste suisse adhéra avec force au mouvement de Zimmerwald. C'est par 330 voix contre 51 que le Congrès d'Aarau se rattachait au mouvement zimmerwaldien, c'est même par 258 voix contre 141, qu'il proclamait l'action révolutionnaire des masses dans la résolution suivante: « Le Congrès réclame une paix basée sur les principes de la résolution de Zimmerwald, mais considère que cette paix ne doit pas être établie par la continuation de la guerre, mais bien seulement par une action révolutionnaire de la classe ouvrière ». En 1917, au Congrès de Berne, à une énorme majorité, le parti repoussait le principe de la défense nationale.

Pour nous, aucun doute n'était possible: le nationalisme avait tué l'Internationale! Pour la faire revivre et lui rendre la force qu'elle doit et peut avoir, il fallait repousser le nationalisme, et saisir les mains fraternelles qui se tendaient audacieusement au-dessus de la mêlée.

Ce fut le mouvement zimmerwaldien, Grimm y joua un rôle, mais Zimmerwald, Kienthal, Stockholm, dépassent de beaucoup la personne de Grimm et celle de tous les autres participants à ces conférences. Zimmerwald incarna pour les peuples divisés et meurtris, l'espérance de la fraternité future; ce fut l'appel vigoureux à la révolution prolétarienne qui fit sursauter le peuple russe, qui vibra dans l'âme du prolétariat allemand, et trouva des échos dans le cœur de tous les peuples.

Demain, à Berne, ce n'est pas cette Internationale fidèle à la lutte de classe qui se réunira, nous savons que la grande partie, la partie la plus vivante et la plus agissante de Zimmerwald ne sera pas à Berne. L'aile gauche du mouvement international sera faiblement représentée à la Conférence, tandis que l'aile droite y sera forte. Qu'importe, dit-on, les mains se tendent, saisissent-elles!

Halte! Ces mains sont-elles propres?

Ces mains ne sont-elles pas souillées du sang des peuples martyrs? N'ont-elles pas manié les armes fratricides? Ne se sont-elles pas levées dans les parlements pour voter les crédits destinés à massacrer, à incendier, à ruiner? N'ont-elles pas serré, dans une collaboration monstrueuse, la main des grands responsables de la guerre? N'ont-elles pas touché celles du tsar et celles de Guillaume II et n'ont-elles pas planté le drapeau rouge dans le fumier pour déployer le drapeau national?

Je ne pense pas que ces souillures soient indélébiles et qu'elles nous empêchent de reprendre jamais le contact les uns avec les autres.

Mais ces messieurs se sont-ils lavés les mains avant de nous les tendre, ont-ils renoncé à leur nationalisme « libéral »? Ou bien sont-ils prêts,

demain, si la guerre reprend, à trahir de nouveau l'Internationale qu'ils reformatent et à pousser les peuples dans la haine et le crime?

Leur nationalisme est-il mort à jamais?

En regard des leçons de la guerre, il n'est plus suffisant de vouloir ensemble la socialisation des moyens de production pour s'unir et collaborer, il faut que la fraternité internationale, pour réaliser ce but, soit plus forte que les sentiments nationalistes.

Entre le nationalisme et l'internationalisme, il ne peut plus, il ne doit plus y avoir de compromis. L'Internationale ne sera forte et vivante, elle n'inspirera confiance, elle ne conquerra l'avenir que si elle met de l'ordre dans ses principes. Les Scheidemann, les Thomas, les Renaudel et les Grütliens suisses ne nous inspirent qu'une confiance très limitée pour l'avenir.

Une fraction de l'Internationale est restée fidèle à l'internationalisme, le parti suisse y a franchement adhéré.

Une autre fraction est devenue nationaliste ou a cherché à concilier dans une union monstrueuse la défense nationale et l'internationalisme.

Les premiers ne peuvent reprendre contact avec les seconds que lorsque ceux-ci auront reconnu leur erreur et qu'ils y auront renoncé en proclamant l'abandon de la défense nationale et leur volonté de ne pas retomber dans le nationalisme.

Quand la fraction nationaliste aura fait sincèrement son « mea culpa », nous pourrions saisir les mains qu'elle tend. Avant, ce serait, à mon humble avis, une grande erreur.

Que les partis se rattachant à Zimmerwald se réunissent aussi en Conférence internationale, cela est urgent. Les deux Internationales établiront leurs principes dans le seul intérêt de la vérité et du triomphe du socialisme, de la justice et de la paix. Je crois que les nationalistes, une grande partie d'entre eux du moins, reconnaîtront leur erreur et se rapprocheront de nous. Ce serait une faute que d'aller à eux et de laisser planer une équivoque, si petite soit-elle, sur la question du nationalisme.

Une chose plus grave que les luttes fratricides menace le prolétariat, c'est d'oublier la guerre et ses enseignements, c'est de retomber dans l'ornière d'avant 1914 et d'agir maintenant comme si la guerre n'avait pas eu lieu!

Julius HUMBERT-DROZ.

L'opinion ouvrière chez les Alliés

Tandis que la Suisse est devenue le champ d'action favori des ennemis de la Russie socialiste, on voit se dessiner dans l'opinion ouvrière de France, d'Italie et d'Angleterre un générique et puissant mouvement en faveur de la République des Soviets. Si les ouvriers, qui sont encore abusés par les campagnes de calomnie de la presse réactionnaire romande, avaient l'occasion de lire les journaux parisiens, comme le « Populaire », « l'Humanité », le « Journal du Peuple » ou des journaux anglais — libéraux — tels le « Manchester Guardian », le « Daily News » ou encore un quotidien italien tel « l'Avanti », ils n'en croiraient pas leurs yeux. Jours après jours, les idées se croisent et la bataille contre les ennemis de la Russie des Soviets grandit et marque ses succès. Dans « l'Avanti » de dimanche, Aristide Tormenti, qui est loin d'être à gauche, raconte avec quelle rapidité la fièvre bolchéviste a gagné l'Italie. « Les masses crient: « Vive Lénine! ». Les adversaires hurlent: « C'est un vendu! » Les masses répondent: « Qu'il vive! ». Leurs amis peureux, timides, leur font observer quelle illusion il y a à vouloir créer la République socialiste ainsi d'un coup, et les masses répètent encore: « Vive, vive la république socialiste russe, qui vit, lutte et agit depuis quatorze mois! » A gauche, à gauche, c'est le cri dont l'air retentit. »

En France, l'opinion ouvrière va dans le même sens, les journaux quotidiens socialistes défendent chaque jour avec plus de ferveur la Russie de Lénine. Jean Longuet a mené une belle et incessante campagne pour les Soviets. L'« Humanité » plus modérée ouvre néanmoins toutes larges ses colonnes aux amis de la république orientale. La Fédération de la Seine, dans ses meetings, fait une large place à la défense du régime des Soviets et à la campagne contre l'intervention en Russie. Au meeting qui eut lieu dimanche, plus de 2,000 ouvriers parisiens acclamèrent Lénine et Trotzky... comme présidents d'honneur de leur assemblée! Cachin brosse à larges traits le tableau impressionnant de l'œuvre des bolchévistes. Il a vu des ingénieurs, des officiers français, conservateurs d'origine et de sentiment, revenir de Russie avec la bouche pleine d'éloges pour ses gouvernants ouvriers. L'œuvre tentée par Lénine s'est heurtée à des difficultés matérielles incalculables, disent-ils. Mais elle mérite le respect.

Et Cachin poursuit:

« Les événements russes et allemands sont des signes avant-coureurs. La situation est telle, dans les autres nations, en Angleterre, en Italie, en France, que de graves mouvements peuvent y éclater. Le chômage est intense, le logement est rare, et il y a peu de charbon, les aliments sont chers, l'état d'esprit des ménagères n'est pas bon.

« Ce n'est pas à nous, clame Cachin, de pousser à la révolte, mais c'est à nous de dénoncer les responsabilités de ceux qui semblent s'ingénier à la rendre fatale. »

Et lorsque Loriot vient faire une apologie plus passionnée encore, lorsqu'il oppose le Proletariat avec Lénine d'un côté, à Wilson, à Clemenceau

et à Lloyd George, de l'autre côté, l'auditoire applaudit à tout rompre. Renaudel veut se justifier. Il est hué. Un cheminot, Sirolle, vient faire son procès et celui de Thomas. Et Jean Longuet termine les discours en montrant l'action bienfaisante de Wilson dans la question de l'intervention russe.

Il faudrait pouvoir donner ainsi chaque jour l'analyse de ce que disent les quotidiens socialistes ou libéraux de France et d'Angleterre. Les ouvriers romands, qui s'en laissent accroire par les campagnes haineuses de notre presse d'excitation contre la Russie verraient alors à combien de lieues nos soi-disant francophiles se trouvent de la pensée ouvrière des pays de l'Entente.

La position de Frédéric Adler à l'égard du congrès de Berne

F. Adler a écrit à Camille Huysmans, secrétaire du bureau international, une lettre dans laquelle il définit sa position à l'égard du congrès international. Après que le Conseil fédéral eût refusé de viser son passeport, « ce qui est un signe distinctif pour la nature de la conférence de Berne », son groupe, la gauche de la social-démocratie autrichienne, ne voulut plus se laisser représenter et renonça à l'envoi d'un délégué. Depuis lors, F. Adler a reçu le visa de son passeport et viendra probablement à la conférence de Berne, mais il écrit à son sujet:

« Notre sentiment à l'égard de la conférence internationale de Berne est tout autre qu'un sentiment de joie. Nous pensons qu'une politique d'obstruction à l'égard du congrès est une faute. Comme nous allons dans les parlements bourgeois pour y défendre le point de vue de la classe ouvrière, nous avons le devoir de défendre au sein de l'assemblée des chefs du prolétariat le point de vue de la social-démocratie révolutionnaire internationale. Mais nous ne nous illusionnons pas sur les difficultés qui entravent ce devoir. Nous ne nous réjouissons pas qu'enfin une conférence internationale se réunisse, mais nous ressentons la honte amère que plus de 4 ans et demi ont passé sans qu'une seule rencontre du bureau international ait été possible. L'Internationale a complètement trahi le devoir que le congrès de Stuttgart lui avait tracé. Au cas d'une explosion de guerre, elle devait tout faire pour sa fin. Dès le début de la guerre, nous avons représenté le point de vue que la première défaite de la guerre fut celle de l'Internationale et nous avons toujours dit: Les prolétaires qui veulent se vaincre mutuellement ne peuvent s'unir dans une action internationale.

« Le remède après la crise qui se prépare à Berne maintenant ne peut en imposer à personne et nous pensons aujourd'hui avec reconnaissance aux conférences de Zimmerwald qui reconstituèrent l'unité par une parole de paix sans annexion et sans indemnité et qui ont rempli pendant la guerre les devoirs de la solidarité internationale. »

La double traversée de la Méditerranée en avion

L'expérience tentée par le capitaine Coli et le lieutenant Roget s'est heureusement terminée. Il ne suffisait pas à ces deux officiers d'avoir renouvelé la tentative de Garros qui d'un vol alla de Fréjus à Bizerte en septembre 1913; ils voulurent — était-ce bien sage? — accomplir un double événement, dont la réalisation a donné bien des inquiétudes.

On sait que, partis dimanche à 2 h. 10 du matin, de Miramas, les aviateurs touchaient la terre d'Algérie à 6 h. 30, après quatre heures vingt minutes d'une traversée d'environ huit cents kilomètres, réalisant ainsi — favorisés par le vent — une vitesse remarquable de 185 kilomètres à l'heure.

Après s'être sustentés, le capitaine Coli et le lieutenant Roget, repartaient à 11 h. 50 pour arriver à 19 heures à Rosas. — La distance à vol d'oiseau entre Alger et Rosas étant d'environ 600 kilomètres, accomplis en 6 heures 50; la vitesse moyenne du retour représente seulement 88 kilomètres à l'heure, le mistral ayant considérablement gêné les aviateurs.

On pourra déduire par la suite, grâce à des renseignements plus précis la vitesse propre de l'appareil, mais on doit tirer immédiatement cet enseignement de la double traversée accomplie, c'est qu'il est indispensable d'utiliser pour de pareils trajets des appareils très rapides. Sans cette précaution ce serait l'immobilisation possible en pleine mer ou la nécessité de revenir en arrière. Car un vent de mistral, soufflant dimanche avec une vitesse de 15 kilomètres à l'heure supérieure à celle qu'il accusait, eût contraint ces deux pilotes à rebrousser chemin. La question a dû se poser pour eux et ils n'ont eu que plus de mérite et plus de courage à continuer.

A propos de cet exploit, qu'on voudrait voir ne pas se renouveler dans de semblables conditions, on peut s'étonner toutefois que pareille randonnée ait été entreprise sur un appareil sans flotteurs à bord duquel n'était même pas installé un appareil de télégraphie sans fil.

Ce qu'il faut lire

L'Imprimerie Populaire, société coopérative à Lausanne, possède encore un certain nombre de brochures de Naine, Dictature du Proletariat ou Démocratie. Les syndicats ou sections du parti qui désirent s'en procurer doivent le faire sans retard, car le stock sera vite épuisé.

Interview de Hugo Haase

L'ancien commissaire du peuple, Hugo Haase, leader des socialistes indépendants, reçu, peu avant son départ pour la conférence internationale socialiste à Berne un représentant de l'Agence centrale et lui fit la déclaration suivante:

« Le programme de la conférence de Berne n'est pas fixé, il n'existe aucun ordre du jour, je n'en connais du moins aucun jusqu'à présent. L'objet principal me paraît être la première rencontre de la démocratie sociale des pays ennemis pour prendre à nouveau contact. Ce faisant, il va sans dire que l'ancienne Internationale ne sera pas rétablie sous sa forme de jadis; quant à moi, personnellement, je doute qu'à Berne nous arrivions à ce but digne d'effort. Pour en arriver là, les choses ne sont pas suffisamment mûres, car il s'agit d'avoir une parole reposant sur une plus large base. J'entrevois néanmoins comme signe favorable la participation des socialistes français de toute opinion, de même l'aplatissement probable des différends entre Vandervelde et Huysmans. L'Internationale renaîtra à condition que nous puissions nous consacrer à l'avenir, sans être entravés par les questions du passé, questions qui, naturellement ne pourront être éliminées de notre conversation à Berne. Le parti majoritaire allemand n'a délégué à Berne aucun de ses membres qui, comme Scheidemann et David, jouèrent un rôle trop prononcé dans la question des responsabilités de la guerre. D'où je conclus que celui-ci déclinera d'entrer en discussion quant à cette responsabilité. Nous, par contre, nous ne renoncions pas à celle-ci, nous représenterions au contraire à cette occasion notre ancien point de vue, lequel, sans aucun préjugé national, distingue entre les responsabilités théoriques du capitalisme international et de l'impérialisme et la culpabilité pratique des dictateurs allemands et austro-hongrois. Je ne crois pas que la question de la responsabilité de Guillaume II soit émise à Berne. Il m'est en outre impossible de dire quel sera le résultat de notre conférence, de même que s'il y sera question de la paix et s'il sera réalisé quelque chose de positif. J'attribue la valeur principale au fait que le chemin pour des conversations directes soit désormais ouvert. Le congrès des syndicats, se réunissant à Berne à la même date, aura certainement un important résultat, positif. La tâche de celui-ci sera d'obliger à faire prendre en considération des réformes sociales déjà lors des conversations sur le traité de paix et de ne point attendre quant à ce projet jusqu'à la formation de la société des nations. Jusqu'à ce jour, on ne chercha dans les traités de paix que de régler des matières d'ordre économique et financier, de même que des questions essentiellement politiques. Je ne vois pas la raison pour laquelle le monde des Etats modernes ne devrait pas trouver dans le traité général de paix des solutions de questions de politique sociale. Je songe avant tout à la journée de huit heures, au règlement sur base internationale du travail des femmes et des enfants, à la question de l'immigration et de l'émigration, etc. Nous serons les pionniers dans ce domaine et nous réaliserons un travail plein de bénédiction pour le monde ouvrier international et pour la civilisation universelle. »

Aux Chambres fédérales

Conseil national

L'impôt de guerre. La réaction romande

Berne, 30 janvier.

Cette matinée est presque entièrement consacrée à la discussion de la proposition Rothenberger, en faveur de l'assurance-vieillesse ou du moins d'un versement de deux cents millions en sa faveur. Le débat sur ce thème s'est prolongé jusqu'à midi environ. Ce fut une fois de plus l'occasion pour les Romands d'étaler leur esprit réactionnaire. M. Musy, qui typifie l'esprit antisocial et qui semble se ménager l'antichambre du Conseil fédéral, s'est ridiculisé une fois de plus en parlant de déclaration de guerre des Romands si on votait le postulat Rothenberger. M. Henri Calame est aussi venu à la rescousse et M. Maunoir semblait parler en maître dictant ses volontés à une assemblée docile. Emu probablement par cette levée de boucliers, qu'il prit très au sérieux, M. Motta se lança dans un discours emphatique, fit de grands gestes, donna bénédiction à tous et déclara des louanges à chacun. Il présenta le fédéralisme comme l'ultime panacée pour guérir les maux du peuple suisse. Son compatriote radical, M. Gabarni, ayant chanté les vertus fédéralistes des Tessinois, M. Motta leur adressa des éloges un peu grandiloquents, ainsi qu'à ceux qui nous dotèrent de l'hetman Ador. Le débat perdait ainsi de sa valeur et de son sérieux. Les socialistes ne se firent pas des cheveux: ça viendra quand même. De la Suisse allemande partaient des voix tout autres, l'esprit pratique, la compréhension plus sérieuse des réformes sociales. Il y a là des hommes d'Etat comprenant beaucoup mieux le sérieux de la situation et beaucoup plus décidés à passer aux réalisations. Le vieil esprit libéral a laissé là des traces qu'on ne retrouve plus en terre romande.

Une proposition de renvoi à la commission fut faite et combattue entre autres au nom du groupe socialiste par notre camarade Graber: Mettons fin aux faux-fuyants et aux compromis dit-

il, et que chacun prenne ses responsabilités. Il y a quelques semaines, chacun semblait se repentir parce qu'on avait tardé avec les réformes sociales. Aujourd'hui, on cherche des prétextes, on s'abrite particulièrement derrière le paravent trop faible du fédéralisme pour cacher ses vraies intentions. Il faut en finir. On est pour ou contre. Il faut le déclarer sans ambages. C'est le peuple qui jugera ensuite. Le renvoi ayant été repoussé à une énorme majorité, nos deux camarades Gustave Muller et Paul Graber répondirent aux adversaires du prélèvement de 200 millions. M. Motta ayant reproché au dernier d'avoir mal placé ses critiques puisque le Conseil fédéral s'est rallié aux propositions socialistes, notre camarade répondit : Sur ce point-là, je n'ai pas fait de reproches. Il vous est arrivé ce qui est arrivé si souvent aux vainqueurs d'après l'histoire. Vous avez adopté les idées des vaincus. Vainqueurs en juin 1917 dans la joute de l'impôt fédéral, vous avez depuis lors marché de plus en plus vers nous. Quand j'ai parlé de promesses non fermes, j'ai fait allusion à l'assurance-vieillesse elle-même. Vous parlez de conflit entre Romands et Allemands. Voulez-vous permettre de dire ce qui vous différencie de quelqu'un qui n'est ni Romand ni Allemand, mais socialiste avant tout et Suisse tout simplement, Suisse après ? Les Suisses allemands ont moins d'idéal, moins le souci des formes, plus de désinvolture pour fausser compagnie à un texte légal quand il gêne une solution. Par contre, ils ont le sens et le goût des réalisations pratiques. Les Romands ont plus de respect pour les formes, pour la loi, la constitution et ils ont plus d'idéal. Cependant, malgré ces qualités, ils croient que des formules élégantes suffisent au monde et négligent les réalisations. Les socialistes sont un peu la synthèse de ces deux courants. Ils ont un idéal, ils sont presque toujours au côté des Romands pour soutenir le respect des exigences constitutionnelles et ils tiennent en même temps aux réalisations. Dans le problème discuté, les deux tendances auraient une belle occasion de se rapprocher.

Au vote, une proposition Walther atténuant considérablement celle de M. Rothenberger — celui-ci fixait le prélèvement à 200 millions, cet autre attribue seulement le surplus de 300 millions sur le produit net de l'impôt de guerre évalué à 310 millions environ — est adoptée éventuellement par 78 voix contre 77. La bataille, on le voit, a été chaude.

Les conservateurs romands qui allaient encore moins loin que les autres sur la somme à combler par l'impôt de guerre n'ont réuni que 19 voix. Ils ont tenté aussi une pitoyable opposition contre la proposition fixant à 4000 fr. les ressources non imposables. Ce geste mesquin n'a pas couronné glorieusement leur bataille.

A l'appel nominal, la proposition Walther a réuni 98 voix contre 68. Dans l'opposition, il faut citer MM. Bonhôte, Calame, Choquard, Daudcourt, de Dardel, Jobin, Leuba, de Meuron, Micheli, Mosimann, Musy, Peter, de Rabours, et toute la smala vaudoise radicale et libérale (Dieu ! que de grands hommes d'Etat !).

NOUVELLES SUISSES

BERNE. — Groupe socialiste romand. — Assemblée extraordinaire samedi soir, à 8 heures précises. A l'ordre du jour figure uniquement la nomination de deux délégués au Congrès de dimanche. La séance sera très brève.

P. S. — Faites dès maintenant de la propagande pour la conférence Charles Naimé sur « Dictature du prolétariat ou démocratie », qui aura lieu jeudi prochain soit bien fréquentée.

JURA BERNOIS

PORRENTROY. — Le rationnement du lait ne se fait plus sentir comme lorsque nous étions submergés par les troupes.

Nos ménagères peuvent actuellement s'approvisionner de lait sans trop de restrictions. Mais il y a un mais. Le lait que l'on nous sert est l'objet de beaucoup de critiques. Lorsqu'après avoir séjourné dans un récipient en terre une demi-journée ou une nuit, il vient à l'idée de nombre de nos ménagères de prélever un peu de crème pour assaisonner la soupe du lendemain, le lait

est veuf de crème. Il a en outre une couleur bleue qui n'a rien de normal, comme dit l'un ou l'autre brave paysan de notre connaissance. (Il y en a encore quelques-uns qui sont restés braves.)

Ce lait, disent nos épouses, est écrémé. Nous le recevons écrémé à domicile à 38 centimes le litre. Il serait bon de savoir qui procède à la malhonorable opération. Est-ce le paysan livreur ou le dépositaire de la laiterie ? Nous l'ignorons. Il serait utile que l'inspecteur des denrées alimentaires s'enquit de la chose, car il est indéfiniment qu'avec 38 centimes il est possible de recevoir un litre de lait complet et non dans lequel on a prélevé la plus grande partie des matières grasses qui le composent.

La santé de nos enfants l'exige, comme la loi, du reste. (Argus.)

MOUTIER. — Match au loto. — Dimanche, 2 février, dès 2 heures après-midi, dans la grande salle de débit de l'Hôtel Suisse, grand match au Loto, avec de belles quêtes, organisé par le Parti socialiste. Les camarades, les militants, tous les membres des organisations ouvrières se feront un devoir de le fréquenter et d'y conduire leurs connaissances.

ST-IMIER. — Conseil municipal. — Séance du 28 janvier. Présidence : M. E. Chappuis, maire. Présents : MM. Meier, Boegli, Buèche, Zehr et Geneux. Excusé, M. Schweingruber.

En remplacement de MM. Hauert et Tschäppât, démissionnaires, le Conseil nomme MM. Robert Gygax et Robert Annen, comme membres de la commission des Services industriels.

La Commission désignée présente son rapport sur le bétail de boucherie à fournir pour l'abatage, ainsi que sur les provisions de fourrage disponibles. Il en résulte qu'aucune exploitation ne possède plus de fourrages qu'il n'en est nécessaire pour y hiverner le bétail s'y trouvant.

Par lettre du 28 janvier, la Commission de secours informe le Conseil que 339 personnes se sont annoncées comme utilisant du charbon et du gaz, ce qui représente pour la commune une contribution de 406 fr. 80 pour la remise de combustible à prix réduit. La caisse municipale est autorisée à verser cette somme au préposé, M. Josi, ainsi que 80 fr. 40 comme contribution pour la fourniture de pommes de terre à prix réduit.

Assemblée populaire. — Organisée par le bureau des syndicats et l'Union ouvrière, la participation à celle-ci a été fort réjouissante. Deux questions urgentes étaient à l'ordre du jour : 1. L'ordonnance fédérale relative aux secours aux ouvriers chômeurs et 2. la question de l'augmentation des loyers.

Notre camarade René Robert, secrétaire ouvrier, nous donne connaissance, dans un rapport complet et détaillé des démarches qu'il a faites auprès du Conseil municipal en vue d'obtenir la création d'un Office de secours aux chômeurs. Devant le peu d'empressement que ce dernier met à la création de cet Office, malgré les motions et interpellations déposées par la fraction socialiste à maintes reprises au Conseil général, l'assemblée populaire, composée de citoyens de tous les partis politiques, à l'unanimité, vote une résolution au Conseil municipal, dans laquelle elle demande instamment qu'un Office de chômage, en conformité à l'ordonnance du Conseil fédéral du 5 août 1918, soit créé sans retard à St-Imier et que le Conseil municipal consente à tous les sacrifices nécessaires dans ce but.

Au deuxième point, l'assemblée, considérant qu'un grand nombre de propriétaires ont augmenté leurs loyers d'une façon qui dépasse toute limite et qui dans certains cas, va même jusqu'à 25 %, demande à l'unanimité qu'une commission mixte de propriétaires et locataires soit nommée immédiatement pour recevoir les plaintes à ce sujet, les examiner et fonctionner comme arbitre dans chaque cas.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Au Parc du Creux-du-Van. — Faute de réserves de nourriture, la société du Parc du Creux-du-Van se voit dans l'obligation de se défaire des animaux, car les provisions restreintes de fourrage doivent être affectées avant tout au troupeau laitier du canton. Les lâchers précédents n'ayant pas donné satisfaction, vu la divagation de chiens errants, il ne reste qu'une solution : abatage des sujets restant. Dans des temps moins troublés, l'on pourra procéder à de nou-

veaux achats et reprendre le peuplement du Parc.

Tambours. — La Société cantonale des tambours neuchâtelois fêtera le 1er juin le vingtième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle organisera un concours dans une localité du canton.

NEUCHÂTEL

Chœur mixte. — Le Chœur mixte ouvrier, qui avait été très éprouvé par la grippe (on s'en est aperçu à la conférence Graber), s'est aujourd'hui relevé et est plus florissant que jamais.

Demain soir, samedi, il offre à ses nombreux amis une soirée familiale à Beau-Séjour. Les membres du parti qui désirent y participer peuvent demander un programme-carte d'entrée au tenancier du Gruth. Mais il faudra venir de bonne heure pour trouver place. (Voir annonce.)

LE LOCLE

Parti socialiste. — Assemblée générale très importante ce soir, à 8 heures, au Cercle ouvrier. La présence de tous les membres est nécessaire. Une causerie d'Henri Perret suivra l'assemblée.

LA CHAUX-DE-FONDS

A l'Ecole de Travaux féminins

Les circonstances actuelles ne permettant pas de faire l'exposition annuelle à la date habituelle, fin janvier, il n'y aura aucune interruption, entre le cours d'hiver et celui d'été. Celui-ci commencera le lundi 3 février prochain.

Les inscriptions sont reçues chaque matin, à la direction de l'Ecole, de 3 heures à midi.

Gymnastique

MM. les membres honoraires, actifs et passifs de l'« Ancienne » et de ses sous-sections sont priés de prendre connaissance dans ce journal de l'assemblée générale de samedi. L'ordre du jour étant très conséquent et d'une importance toute spéciale, MM. les membres sauront faciliter la tâche du Comité en répondant ponctuellement et nombreux à son appel.

OFFICE DE RAVITAILLEMENT

Denrées monopolisées

Le public est rendu attentif à l'annonce de ce jour concernant la répartition des denrées monopolisées.

Le procès Jules Bloch

Les considérants

La lecture des considérants du jugement a duré près d'une heure. Nous notons les points les plus saillants de cet interminable exposé de jurisprudence. Pour constituer la corruption, il suffit que le fonctionnaire ait accepté de l'argent. C'est ainsi que le cas se présente le plus souvent. Dans ce cas, la preuve ne peut être qu'indirecte et ne consiste que dans la coïncidence des versements, d'une part et des faveurs accordées en échange, d'autre part. Le Tribunal fédéral a adopté la thèse française qui dit qu'il n'est pas besoin qu'un contrat précis fixant certains faits existe, mais le simple fait qu'à un moment donné un don a eu lieu, tend à démontrer la corruption. Le tribunal a admis que pour ce délit il peut être fait abstraction de la peine accessoire de la privation des droits politiques. Cette peine ne paraît applicable que si les prévenus sont indignes d'exercer ces droits politiques. Les dons faits à Rossé ne pouvaient viser à la corruption. Rossé, de par ses fonctions, était incapable de favoriser les affaires de Jules Bloch.

Rossé ne pouvait être utile à Bloch qu'indépendamment de ses fonctions officielles. C'était pour lui une activité accessoire. Cependant, les charges apparentes subsistent contre Rossé et c'est pourquoi il ne peut lui être alloué aucune indemnité. Le principal motif de la condamnation provient du fait que les libéralités de Bloch n'ont pas été faites avant sa déclaration d'impôt, mais au moment et après cette formalité fiscale.

Junod aurait dû, ou bien ne pas accepter l'argent, ou bien démissionner de sa place, ou alors, comme il était suffisamment renseigné sur la fortune de Bloch, informer le fisc que la déclaration de ce contribuable était insuffisante, car Bloch donnait tous les signes d'une grande richesse.

Jules Bloch est condamné à 8 mois de prison et à 10,000 fr. d'amende, Junod est condamné à 8

mois de prison et à 2000 fr. d'amende, quant à Rossé, il est acquitté, ses agissements n'ayant pas été en relation avec ses fonctions officielles. L'emprisonnement préventif de 175 jours subi par les accusés est à déduire des peines.

Le jugement dit tenir compte du passé sans tache des deux prévenus. Cette considération, qui militait en faveur de l'application d'une amende modérée, doit également conduire à faire abstraction de la peine accessoire de la privation des droits civiques.

Enfin, le jugement ordonne la confiscation de deux bons de dépôt de 15,000 fr. et de 7200 fr. que Junod a acquis au moyen des fonds versés par Bloch. Par contre, ni l'immeuble que Junod a libéré des hypothèques qui le grevaient, ni les deux carnets d'épargne en faveur de ses fils ne sont confisqués.

Bloch et Junod sont condamnés. Nos francophiles à outrance ne manqueraient pas d'y voir une manifestation germanophile de la Cour pénale fédérale. C'est pourtant inexact. Que l'administration fiscale ait été partielle dans les traitements qu'elle a imposés à J. Bloch et à « Métallum », c'est évident et scandaleux. Mais nous pensons que ce n'est pas Jules Bloch qui devait être traité comme « Métallum », mais bien « Métallum » qui doit être traitée avec la même rigueur que Jules Bloch.

Le tribunal n'avait pas à juger la fraude fiscale, il ne statuait que sur le délit de corruption de fonctionnaire. De l'avis de tous ceux qui étaient présents à Lausanne, le président Soldati a conduit les débats avec une grande impartialité et le seul désir d'établir la vérité.

En condamnant, il a voulu mettre en garde les fonctionnaires suisses contre le régime des pots-de-vin qui malheureusement ne s'est que trop développé chez nous pendant la guerre au plus grand profit des spéculateurs et des accapareurs.

Un acquittement aurait permis à tous nos fonctionnaires de se livrer impunément au favoritisme et à la corruption plus ou moins dissimulée. La Cour pénale fédérale a voulu par son verdict assainir les mœurs de l'administration suisse, qui en a grand besoin. Tous les citoyens éclairés lui en sauront gré. Elle a prouvé aussi qu'elle traitait les millionnaires comme les simples pauvres bougres. C'est un geste démocratique dans notre ploutocratie.

Mais notre sentiment et le sentiment de notre peuple, c'est que ce geste est insuffisant. Bloch éleva une fortune colossale, c'est près de 15 millions par année qu'il a fait suer à notre population ouvrière. Mais il lui a fourni du travail. D'autres ont fait fortune aussi, peut-être moins grandes, en accaparant et en spéculant à qui mieux mieux. C'est le tour de ceux-là que nous attendons. Nous aimerions voir la Cour pénale fédérale atteindre de sa justice ceux qui nous ont affamés et qui ont bâti leur fortune sur la misère et les souffrances publiques. Ceux-là aussi, ceux-là surtout devraient rendre gorge et méditer pendant quelques années sur les crimes qu'ils ont commis en s'enrichissant de la guerre et des misères qu'elle a créées.

Convocations

NEUCHÂTEL. — Parti socialiste. — Assemblée du groupe du Conseil général samedi, à 8 heures et quart, au local de l'Ecluse.

VAL-DE-RUZ. — Parti socialiste. — Les membres du parti, section de Cernier, sont convoqués pour le samedi 1er février, à 7 h. et quart du soir à la salle des jeux (collège). Vu l'importance des tractanda, il est du devoir de chaque camarade de répondre à l'appel. Se munir de son carnet de sociétaire.

Avis officiels (Voir aux annonces)

Ville. — Tourbe malaxée : La population est rendue attentive à la demande d'enquête qui paraît ce jour. — Sucre candi. — Vente d'œufs. — Denrées monopolisées et prix maxima. — Soupes scolaires et classes gardiennes. — Mise au concours.

Le Locle. — Chômage.



FEUILLETON DE LA SENTINELLE

14

TOUJOURS A TOI

PAR

PIERRE MAËL

(Suite)

La peine débarquée, Jane avait senti s'éveiller en elle toute une nature qu'elle ignorait. La seule vue de la campagne et des villes qu'elle traversait, avec leurs clochers gothiques, lui avait révélé la présence en elle d'un sens artistique jusqu'alors latent. Ce sens s'était encore affiné, aiguë pour ainsi dire, à l'aspect de la capitale. Paris l'avait émerveillée, et l'enthousiasme qu'elle avait ressenti l'avait presque fait rougir de n'avoir été, jusque-là, que la citoyenne d'un pays plus libre peut-être, mais dépourvu d'histoire en même temps que de ces richesses dont les siècles seuls peuvent doter les civilisations vieillies.

Tel était l'état de son esprit au moment où elle rencontra Lucien Plessy. Avec sa figure de camée, la mélancolie de son regard, la rareté de son sourire, avec les chaudes vibrations de sa voix mettant en relief les beautés de la langue française, ou donnant un attrait captivant aux œuvres nées de son génie personnel, l'écrivain lui parut être lui-même l'une des plus rares gloires de ce Paris qui en compte tant. Elle l'admira avec passion ; elle l'aima insensiblement,

sans méfiance, trouvant naturel de se laisser aller à cet amour, puisqu'elle choisissait Lucien pour l'unique objet de son attachement, puisqu'elle était prête à lui donner toute sa vie dans la fidélité rigoureuse du serment des fiançailles et de la consécration nuptiale.

Et voilà que — fatalité misérable — cet homme, qui avait voulu la fuir, l'aimait, lui aussi, d'une tendresse égale, et que le mutuel aveu qu'ils se faisaient de leur inclination aboutissait à une condamnation sans appel, à une réprobation éternelle, à un adieu comparable à celui qui sépare toujours de l'espérance les damnés.

Pauvre Jane ! Combien elle était à plaindre et quelles larmes pouvaient couler de ses yeux ! Pas un instant, l'idée lui vint qu'elle pouvait composer avec son cœur, transiger avec le devoir, sauvegarder les apparences tout en accordant à la passion le minimum de ses exigences. Non ! elle se reprocha même avec rigueur d'avoir eu trop de complaisance pour cet amour à son début, d'avoir accepté les témoignages de la tendresse de Lucien. Elle s'appliqua toute la sentence et se jura d'arracher, non l'amour de son âme, mais la faiblesse de sa volonté. Elle s'interdit tout regard, toute lâche concession à l'espérance, puisque cette espérance ne pouvait qu'être criminelle, puisque, pour qu'elle produisît ses effets, il y fallait joindre l'abominable souhait de la mort d'une créature humaine.

Alors, enfermée dans ce deuil sans mesure, elle eut cette âpre volupté de se faire un bonheur de sa souffrance, de bercer son cœur par la promesse d'un mystique au-delà, d'un « revoir » où l'être cher serait rendu sans que l'ombre de la faute vint ternir et souiller cette longue affection qui ne serait qu'un long martyre. Et ce fut toute la traduction qu'elle osa se fournir à elle-même

de la parole d'abandon jetée à la détresse de Lucien : « Toujours à toi ».

Maintenant qu'elle était en face d'elle-même, dans la solitude de sa pensée, elle pouvait mieux apprécier la gravité de sa situation. Elle avait beau restreindre le sens de ces trois mots, la restriction n'était valable que pour elle seule, à ses propres yeux. Pour Lucien, ils contenaient une promesse, un irrévocable engagement.

Et, en fait, cet engagement existait. Il n'aurait point de réticence dans la loyauté de Jane. Elle s'était donnée à cet homme, non dans les joies de la terre, dans la possession du moment, mais par une sorte d'anticipation sur les félicités immortelles auxquelles sa foi de croyante la reportait, afin d'y chercher la consolation. Elle était comme une veuve qui continue après le départ de l'époux sa fidélité au culte du souvenir. Lucien ne lui appartenait point en ce monde où toutes les lois divines et humaines le séparaient d'elle. Mais elle pouvait, sans forfaire, croire à la survivance éternelle d'une tendresse éprouvée, épurée par la souffrance.

C'est là l'ordinaire illusion des belles âmes qu'offusque la conscience d'une faute, qui n'acceptent pas la déchéance de leurs sentiments, leur souillent par les exigences de l'appétit terrestre. Elles se réfugient dans une conception chimérique de l'amour, qu'elles ramènent aux conditions d'une amitié, sans prendre garde qu'ainsi mutilé, l'amour ne peut vivre et que, fréquemment, il ne se résigne à cette apparence de sacrifice que pour éclater, plus violent, plus irrésistible, à la première occasion fournie par les circonstances.

Jane était trop jeune, trop droite en sa loyauté pour avoir l'expérience, partant la prudence nécessaire en ces matières. Elle committit la faute

de plus âgées, de plus éprouvées qu'elle, eussent commise à sa place. Elle prit une plume et écrivit à Lucien une lettre à laquelle elle se croyait tenue, pour lui expliquer simultanément sa détermination et les motifs qui la lui dictaient.

Cette lettre fut, en la circonstance, un soulagement à sa douleur plus encore qu'une raison invoquée pour justifier sa résolution. Elle y disait :

« Mon cher et malheureux ami,

Vous voilà parti. De minute en minute, la distance croît entre vous et moi. C'est une séparation si cruelle que je me demande si la mort le serait davantage.

Et cependant elle est nécessaire, elle est indispensable. Le malheur de nos destinées ne nous a rapprochés que pour nous éloigner fatalement. Nous ne nous sommes connus que pour souffrir toute notre vie.

Je vous estime assez, après ce peu de jours passés ensemble, pour savoir que vous vous résignerez à l'effroyable douleur de nos adieux, qu'aucun retour en arrière de votre pensée ne vous fera rougir, n'ajoutera à l'atroce souffrance que je subis et contre laquelle je lutte avec tant de peine. Nous n'avons pas d'autre moyen de rester dignes l'un de l'autre, et pour garder le droit de conserver notre affection pure et sans tâche, nous devons fermer à tout jamais nos yeux à l'espérance. Ce n'est point pour faire saigner votre blessure que je vous le rappelle : c'est pour écarter les tentations lâches, les suggestions du désespoir. Adieu en ce monde, Lucien, afin que nous puissions nous dire « au revoir » dans l'autre.

Votre

Jane. »

(A suivre).

DERNIÈRES NOUVELLES

La conférence de la paix

Accord définitif sur un point :

On ne rendra pas les colonies

PARIS, 30. — N.C. — La question des colonies reste la question d'actualité. On ne pense pas que l'on puisse résoudre le problème avant plusieurs séances. Cependant, on est tombé d'accord sur un point : on ne rendra pas les colonies. Il y a pour cela trois raisons : L'administration allemande fut franchement mauvaise, notamment en Afrique occidentale. Les Etats-Unis sont restés d'accord avec la France sur ce point. Une autre raison est que l'Allemagne ne fait rien pour coloniser au sens propre du mot ; ni institutions, ni écoles. La troisième raison est que l'Allemagne ne vise dans ses colonies qu'un prétexte à base navale. L'idée de confier l'exploitation des colonies allemandes à la Société des Nations est abandonnée définitivement. Telle ou telle colonie sera donnée à telle ou telle nation, qui en assumera la responsabilité devant la Ligue des Nations. Mais on ne recommencera pas la politique des mandats, telle qu'elle avait été pratiquée pour le Togo et le Maroc.

WILSON ET LES TRAITES SECRETS

MILAN, 31. — Le correspondant spécial du « Secolo » à Paris communique à son journal : On a beaucoup remarqué à la conférence un entretien entre le président Wilson et M. Sonnino, ministre italien des affaires étrangères, au cours duquel le président du Conseil des ministres anglais, M. Lloyd George s'est fait l'intermédiaire dans la question tant contestée de l'Adriatique. Le président du Conseil anglais s'est employé avec beaucoup de succès dans les négociations tendant à concilier les parties. Il passe pour un intermédiaire idéal.

Le correspondant du « Secolo » assure que M. Wilson est d'avis que la conférence a le droit de discuter et, si cela est nécessaire, de modifier les traités secrets conclus entre les alliés avant l'entrée en guerre de l'Amérique. Cela a déjà été fait pour le traité conclu en 1916 qui assignait au Japon les îles allemandes dans l'Océan Pacifique. M. Wilson maintient notamment le principe de la liberté économique et du droit de tous les peuples à un accès à la mer. Il favorise en général, l'internationalisation et la création de villes commerciales libres, comme cela a été proposé pour Constantinople, Danzig, Fiume et Gibraltar. En outre, il défend le droit des petits Etats et ne souffre pas que ceux-ci soient venus à la conférence uniquement pour y entendre leur verdict. Il prend leurs désirs en considération et s'efforce de les accorder avec ceux des grandes puissances.

Pour une Société des Nations

Une interview de M. Léon Bourgeois

PARIS, 31. — Le « Petit Journal » a interviewé au sujet de la Société des Nations M. Bourgeois, qui a déclaré :

« Cette société est née ; elle prend forme ; elle se dégage des hésitations et des tâtonnements prévus. Je suis convaincu que son avènement est plus proche qu'on n'osait auparavant l'espérer. Les gouvernements alliés fixeront d'abord les conditions et les règles fondamentales pour une société comprenant seulement les peuples qu'ils représentent. Dans le second acte, qui sera la conférence générale de la paix, avec l'assistance des délégués ennemis, les Alliés imposeront aux centraux leur entrée dans la Société des Nations créée, à titre de condition de paix, avec notamment l'arbitrage obligatoire et la limitation des armements.

» On terminera par une conférence universelle que le traité de paix convoquera, réunissant tous les Etats désireux d'y participer, laquelle statuera sur l'admission de chacun d'eux dans la Société des Nations.

» L'Allemagne et ses alliés, pour être traités au même rang que les autres nations, devront naturellement apporter la preuve qu'ils ne nourrissent plus d'appétits de conquêtes et qu'ils réparent intégralement les dévastations et les ruines qu'ils ont causées.

La conférence de l'île des Princes

LONDRES, 31. — Le correspondant spécial du « Times » à Paris communique à son journal que la proposition au sujet de la conférence à l'île des Princes a été une méprise. Jusqu'ici, les grandes puissances ne savent pas encore quelle sera leur prochaine démarche dans cette affaire.

LONDRES, 31. — Le correspondant spécial du « Daily Telegraph » à Paris fait entrevoir de façon non équivoque que la proposition au sujet de la conférence à l'île des Princes était partie de M. Lloyd George personnellement, que l'Office des affaires étrangères ne favorisait pas cette proposition et que les délégués des affaires étrangères anglais étaient bien contents que par suite du refus des Russes, l'affaire échouât.

Lénine refuserait de cesser

les opérations militaires

LONDRES, 31. — Selon un télégramme de Helsingfors au « Times », Lénine refusera probablement de cesser les opérations militaires pendant la conférence des délégués dans l'île des Princes. Ces opérations sont conduites par des Lituaniens et des Lettons qui désirent libérer leurs pays de la domination bourgeoise.

PARIS, 31. — Havas. — L'« Echo de Paris » apprend de Stockholm que Trotsky aurait avisé radiotélégraphiquement son armée, du projet de la conférence de l'île des Princes, le qualifiant d'acte de faiblesse de l'Entente et concluant en invitant l'armée rouge à redoubler d'efforts contre la bourgeoisie mondiale.

Le sultan quittera l'Europe

MILAN, 31. — Selon une information d'Athènes au « Secolo », le palais d'Enver pacha et ceux de Djemel et Talaat pacha ont été séquestrés. Il en sera de même d'Ildiz Kiosk. Le sultan sera transféré sur la rive asiatique du Bosphore. Toutes les protestations de la Turquie contre l'occupation de Constantinople sont restées sans effet.

En Allemagne

LES TROUBLES ET LES GREVES

A Wilhelmshafen

BERLIN, 31. — Le « Lokal Anzeiger » annonce que mercredi un détachement de soldats non incorporés a empêché le départ d'une section du corps auxiliaire de volontaires devant partir en Haute-Silésie pour assurer la garde de la frontière. Les insurgés tirèrent sur les troupes. Un sous-officier et un homme ont été tués. La gare a été occupée et un détachement de landwehr a été mis sur pied à cette occasion.

On donne encore les détails suivants sur les désordres spartaciens à Wilhelmshafen :

« Lundi matin les communistes occupèrent des édifices publics. A la banque de l'empire ils se sont emparés d'un million de marks qu'ils transportèrent au quartier général spartacien à la caserne des Mille. Une automobile qui venait pour chercher cet argent vers sept heures du soir a été bombardée, après quoi un siège en règle, avec des mitrailleuses et des canons de marine commença. L'argent fut rendu vers dix heures, sauf une petite partie que les spartaciens s'étaient répartie. A deux heures, les spartaciens se rendirent sans conditions. Cinq cents d'entre eux ont été faits prisonniers. Sept hommes ont été tués, dont deux spartaciens. Les employés des postes, télégraphes et chemins de fer repriront le travail le matin à neuf heures.

Les fonctionnaires de la ville sont encore en grève à Wilhelmshafen et à Rustringen. Ils demandent la constitution d'une garde civique. »

Réformes sociales et économiques

BERLIN, 31. — D'après les journaux le gouvernement se propose de créer une nouvelle loi sur les Chambres ouvrières. Les autorités compétentes participeront à une conférence convoquée à Berlin pour en discuter.

D'après une communication du président de la chambre agricole de Halle, la publication d'un projet de loi sur les expropriations est envisagée. D'après ce projet, les grands propriétaires fonciers devront céder le 10 pour cent de leurs biens. Seront en outre séquestrés les biens mal cultivés, ceux qui ont changé plusieurs fois de propriétaire depuis les 20 dernières années, les biens qui ne sont pas cultivés par les propriétaires eux-mêmes et ceux qui auraient été acquis par des personnes qui se seraient enrichies au cours de la guerre.

Bernstein part pour la Suisse

BERLIN, 31. — Le « Berliner Tagblatt » apprend que le sous-secrétaire d'Etat Bernstein, de l'Office impérial des transports est parti pour la Suisse, afin de discuter différentes questions financières.

Franz Mehring est mort

BERLIN, 30. — (Télégramme de notre correspondant particulier) :

Mehring, un des principaux chefs de Spartacus et l'un des plus distingués historiens de la social-démocratie allemande, est décédé dans la nuit du 29 janvier.

Les protestations de soldats prennent de grandes proportions. Le quatrième corps, de Magdebourg, déclare le décret gouvernemental sans valeur. Le onzième corps, de Cassel, a envoyé des délégués à Berlin demander au gouvernement de suspendre le décret qu'il a pris au sujet de l'armée. Le neuvième corps, Altona et Schleswig-Holstein a obtenu du gouvernement que le règlement ne soit plus en vigueur dans son rayon. La « Freiheit » dit, au sujet du décret : Le gouvernement veut-il s'orienter selon les vœux des soldats ou selon ceux des officiers ? Veut-il la révolution ou la réaction ? Telle est la question.

UN BAIN DE SANG A BUCAREST

Le prince héritier fait mitrailler la foule

BUDAPEST, 30. — Nouvelles Hongroises. — Le « Népszava » donne des détails sur la croissance du mouvement révolutionnaire en Roumanie. L'oppression insupportable des classes inférieures de la population avait aidé le socialisme roumain à une expansion qui dépasse toute attente. Presque tous les ouvriers font partie du parti social-démocrate. Les séances d'ouvriers se suivent et la situation est tellement tendue que le gouvernement s'est vu obligé de décréter l'état de siège dans tout le pays. Le 13 décembre de l'année passée, une grève générale commença à Bucarest. Les grévistes tinrent une assemblée à laquelle plus de 15,000 ouvriers participèrent. Les soldats roumains, sous la conduite personnelle du prince héritier roumain, marchèrent avec des mitrailleuses contre l'assemblée. Sans attendre la dissolution volontairement commencée par la foule, ils ont tiré sur elle. Vingt morts et 60 blessés sont restés sur place.

La journée de huit heures en Italie

MILAN, 30. — Un ordre du jour de la Chambre syndicale italienne demande au gouvernement l'introduction par voie législative de la journée de 8 heures. Le Comité ouvrier à la conférence de la paix doit obtenir la reconnaissance internationale de cette loi.

Le trajet aérien Rome-Milan

ROME, 31. — Le trajet Rome-Milan a été fait en 5 heures dans un avion Caproni, avec dix personnes à bord, dont quatre membres de l'équipage, cinq journalistes et une dame. Les passagers se trouvaient dans une cabine avec hublots.

La journée de huit heures

PARIS, 31. — Trois députés socialistes, Renaudel, Lauche et Voilin, viennent de déposer à la Chambre une proposition tendant à l'établissement de la journée de huit heures et de la semaine anglaise pour tous les travailleurs.

Les Grecs persécutés

ATHENES, 30. — Ag. d'Athènes. — Le « Neologos », de Constantinople, évalue à 250,000 le nombre des Grecs du littoral asiatique massacrés par les Turcs.

Le mouvement gréviste en Angleterre

LONDRES, 31. — La grève des ouvriers mineurs dans le comté de Nottingham, qui a duré huit jours, a causé un manque de 200,000 tonnes de charbon pour cette semaine.

Une conférence de toutes les sections des ouvriers des industries du transport se réunit aujourd'hui vendredi à Londres en vue de discuter les mesures à prendre, afin d'obtenir la semaine de 44 heures.

M. Venizeos se déclare en faveur d'un accord

amical entre la Grèce et l'Italie

ROME, 31. — Dans un entretien avec le correspondant parisien de la « Tribuna », le président du Conseil des ministres grec, M. Venizeos, s'est déclaré en faveur d'un accord amical entre l'Italie et la Grèce dans la question du Dodécanèse et de l'Asie-Mineure. La Grèce demande dans un mémoire le vilayet de Brousse et d'Aidin, habité par 1,200,000 Grecs ; par contre, elle reconnaît le droit de l'Italie sur Adali avec un hinterland profond. Du point de vue commercial l'Italie gagnera des avantages considérables par le rétablissement de relations amicales avec la Grèce.

Le correspondant à Paris du « Giornale d'Italia » annonce un accord concernant les prétentions gréco-italiennes dans la mer Méditerranée et dans l'Épire du Nord, questions qui ont été discutées dans un entretien entre MM. Venizeos et Sonnino.

Les territoires de la Turquie d'Asie

PARIS, 31 (Havas, officiel). — M. Wilson, les premiers ministres et les ministres des affaires étrangères d'Amérique, d'Angleterre, de France et d'Italie, ainsi que les représentants du Japon, ont tenu jeudi deux assemblées. Les échanges de vues ont continué au sujet du Pacifique et de l'Afrique. En présence des représentants des Dominions, M. Simon, ministre des colonies françaises, et M. Salvago Raggi, un arrangement provisoire spécial a été arrêté concernant les régimes à appliquer aux colonies allemandes et aux territoires occupés de la Turquie d'Asie. L'après-midi, les délégués de la Belgique étaient présents. MM. Huysman, Vanderwelde et van den Heusel étaient accompagnés de M. Orts, qui a exposé le point de vue relatif au Congo. Il a été décidé également que les représentants militaires des puissances alliées et associées et les conseils supérieurs de guerre seraient invités à présenter un rapport sur la distribution la meilleure et la plus satisfaisante des forces nécessaires pour maintenir l'ordre dans les territoires occupés de l'Empire ottoman.

CONFÉDÉRATION

LA CONFERENCE DE BERNE

La question des 8 heures. La mission d'Henderson
BERNE, 31. — A la Conférence préliminaire, on a abordé la charte du travail et la question de la journée de huit heures. Une commission a été nommée, qui a déjà siégé. Les délégués allemands ont proposé la semaine de 44 heures, soit huit heures par jour et quatre heures le samedi. La discussion continuera à la séance plénière de samedi, où l'on entendra également le rapport de M. Henderson, de retour de Paris, qui donnera connaissance des instructions qu'il a reçues.

ZURICH, 31. — La « Nouvelle Gazette de Zurich » apprend de source sûre que le voyage de Henderson à Paris revêt une importance considérable. Il a effectivement été appelé par M. Balfour pour discuter de la charte du travail avec la commission de la Conférence de la paix, Henderson est rentré en Suisse jeudi.

L'informateur de la « Nouvelle Gazette de Zurich » déclare être en mesure d'affirmer que M. Lloyd George avait déjà fait savoir à Henderson, avant son premier voyage en Suisse, que l'Angleterre mettrait toute son influence au service de la Société des Nations et que la création de celle-ci était d'ores et déjà assurée. Henderson a maintenant l'assurance formelle que la Conférence de la paix entendra une délégation du congrès de Berne qui se rendra à Paris pour présenter les revendications du prolétariat.

BERNE, 31. — Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., a eu mercredi et jeudi une longue entrevue avec les représentants des Unions syndicalistes belges, américaines et anglaises pour les amener à participer à la Conférence internationale de Berne qui s'ouvrira irrévocablement le 3 février.

L'attitude des Belges

PARIS, 30. — Quelques socialistes de Belgique, de France, d'Angleterre, d'Amérique et de Russie se sont réunis hier après-midi, sous la présidence de Mistral, afin d'entendre la réponse des socialistes belges à l'invitation que Renaudel et Mistral leur portèrent à Bruxelles de participer à la conférence de Berne. Plusieurs socialistes pressèrent les socialistes belges d'aller à Berne. Trochet, socialiste belge, déclara « non » par mandat impératif de la délégation du Conseil général du parti ouvrier. Il fut convenu que les délégués belges télégraphieraient à Bruxelles, invitant le Conseil général du parti ouvrier à réunir un nouveau Conseil général auquel seraient exposés les arguments invoqués par les socialistes interalliés. Vandervelde se déclara favorable à la réunion d'une conférence internationale après la guerre, mais déclara se soumettre à la discipline du parti belge, ajoutant qu'il mettrait, dans ces conditions, son mandat de président du bureau socialiste international à la disposition de la conférence.

Un référendum

BALE, 31. — Aussitôt la nouvelle arrivée à Bâle du rejet de la proposition Rotenberger, un comité d'organisation s'est constitué pour lancer une initiative populaire suisse tendant à la réalisation de ce postulat, soit le versement de 200 millions soustraits à l'impôt de mobilisation pour les verser au fonds vieillesse et invalidité. M. Rotenberger lui-même est chargé de la présidence de ce comité.

La circulation des automobiles

BERNE, 30. — On communique officiellement que la suppression du rationnement de la benzine est envisagée pour le 10 mars, pour autant que les transports de benzine en cours arriveront en Suisse comme cela est prévu.

Faits divers

GRANGES, 31. — Le nommé Otto Eggenschwiler, 27 ans, avec un ami de 31 ans, Ernest Rudolphi, qui était venu lui rendre visite, s'étant couchés dans un atelier de machines sans s'apercevoir d'une fuite de gaz, ont été asphyxiés. Leurs corps ont été retrouvés le lendemain matin.

SION, 31. — La police vient d'arrêter une dangereuse bande de sept cambrioleurs, soit trois Valaisans, un Bernois, deux Fribourgeois et un professeur de boxe genevois, qui avaient enlevé pour plusieurs milliers de francs de métaux, cuivre, étain, etc., aux usines de Monthey et de Vernayaz.

Notre service particulier

Serait-ce le pendant de l'affaire J. Bloch ?

BERNE, 31. — A la dernière minute, notre correspondant nous téléphone : Le bruit court, dans les milieux officieux que le commerçant Lousli, de Zurich, ancien fonctionnaire du Commissariat des guerres, pour lequel une sanction d'innocence avait été prise par la Commission de neutralité du Conseil national, vient d'entrer en conflit avec l'Office fédéral des bénéfices de guerre. Le délégué de cet Office a fait séquestrer toute la comptabilité qui a été amenée de Zurich à Berne et remise avec le dossier au chef du Département des finances, lequel l'a transmis à M. Decoppet, chef du Département militaire, pour demander certaines explications.

La maison Lousli faisait le commerce des farines et graines. Lousli avait été nommé au Commissariat des guerres, tout en conservant son commerce particulier.

Commencerait-on à épurer ?

Le personnel de la S. S. S.

BERNE, 31. — La S. S. S. qui vient de donner congé à une grande partie de son personnel, a décidé que tous les employés ayant travaillé plus de six mois toucheraient 3 mois de salaire et ceux ayant dépassé l'année, 4 mois de salaire. Si des cas urgents se présentaient que des employés ne trouvent pas à se placer pendant ce délai, la S. S. S. a prévu la possibilité d'accorder encore davantage à un employé dans la nécessité.

On augmente la ration de sucre... pour l'industrie

BERNE, 31. — L'Office fédéral du ravitaillement, en présence des importations de sucre et des nouvelles de futures arrivées, a pu augmenter le contingent de sucre de 20 % aux industriels. Rédu. — On pense toujours plus vite aux industriels qu'aux consommateurs, à Berne. Les fabriques de conserves, les distillateurs auront du sucre... pour nous c'est encore ceinture !

Grumbach-Homo sur la sellette

BERNE, 31. — Le célèbre social-patriote, Grumbach-Homo, détracteur de Zimmerwald, l'ancien correspondant à « l'Humanité » a été nommé à la tête du comité de rédaction pour le service de presse de la conférence internationale de Berne.

Un groupe de camarades, députés et militants suisses, s'élèvent contre cette nomination.

Une république soviétiste de Lithuanie

KOWNO, 31. — Les bolchéviques ont fait droit aux revendications d'indépendance des Lithuaniens et ont proclamé à Wilna la République indépendante des Soviets lithuaniens.

LA CHAUX-DE-FONDS

Mme Martin-Girardclos

institutrice au Collège et qui dirigeait sa classe samedi dernier encore, vient d'être enlevée par la pneumonie après trois jours de maladie. Elle a passé autrefois une quinzaine d'années à enseigner les enfants du Bas-Monsieur, où ses leçons et son influence ont laissé un souvenir qui restera.

Après quelques années d'absence, elle revient, blessée par la vie, mais non pas abattue, diriger la petite école-frontière de la Maison-Monsieur pour rentrer en ville en 1910. C'était une consciencieuse et une dévouée.

La levée des restrictions

A Neuchâtel, Lausanne et Genève, les établissements de spectacles sont autorisés à jouer tous les soirs au lieu de quatre fois par semaine, pour compenser le préjudice considérable causé pendant les deux longues périodes de grippe.

Spectacles et conférences

Samedi soir, la tournée Pitoëff joue au Théâtre la Puissance des Ténèbres, le drame célèbre de Tolstoï ; dimanche, la Belle Hôtelière, de Goldoni, et lundi, le Soldat de Chocolat, la comédie de Bernard Shaw.

Samedi soir à lieu au Stand le concert et soirée familière en faveur des aveugles.

Jeudi 6 février, M. William Ritter, critique d'art, parlera de la jeunesse de Tiepolo et de la villa Valmarana. Une centaine de clichés inédits ajouteront encore au charme de cette audition qu'aucun ami des beaux-arts ne voudra manquer.

Collecte en faveur des veuves et orphelins victimes de l'épidémie

Le montant des listes de souscription et le contenu des cachemailles seront retirés dès mardi 4 février par les soussignés, membres du Comité :

Henri Pigeon, pasteur, président ; J. Wolff, rabbin, caissier ; C. Luginbuhl, pasteur ; A. Cottier, curé.

Les personnes désirant encore témoigner leur sympathie à cette œuvre de bienfaisance sont priées de faire parvenir leur don d'ici au 4 février, date de clôture de la souscription.

Le Comité.